

**15^{ème} Réunion ordinaire du Comité de pilotage, Salle de réunion du
Ministère des mines et de l'énergie, le lundi 17 juin 2013**

Procès-verbal

L'an deux mil treize et le lundi dix-sept juin, le Comité de pilotage a tenu sa 15^{ème} réunion ordinaire dans la salle de réunion du ministère des mines et de l'énergie.

Etaient présents à cette réunion 17 membres du Comité de pilotage ainsi que le Coordonnateur national assisté de ses collaborateurs.

La réunion a été présidée par le Ministre Dammipi NOUPOKOU, Ministre des Transports assurant l'intérim du Ministre des mines et de l'énergie et a débuté à 10 heures 30 minutes sur des mots de bienvenue de ce dernier aux membres du Comité de pilotage.

L'objectif principal de cette réunion est de faire le compte rendu de la participation du Togo à la 6^{ème} Conférence mondiale de l'ITIE qui s'est tenue du 23 au 24 mai 2013 à Sydney en Australie. Les points inscrits à l'ordre du jour sont les suivants:

1. Compte rendu de la 9^{ème} réunion extraordinaire
2. Compte rendu de la 6^{ème} Conférence mondiale
3. Programme de dissémination du rapport de validation
4. Divers.

1. Compte rendu de la 9^{ème} réunion extraordinaire du Comité de pilotage

Le Coordonnateur national a procédé à la lecture du Compte rendu de la 9^{ème} réunion extraordinaire du Comité de pilotage tenue le mardi 14 mai 2013. Ce compte rendu a été adopté après amendements.

2. Compte rendu de la 6^{ème} Conférence mondiale

Le Coordonnateur national a présenté en grandes lignes le fil de déroulement des événements à la 6^{ème} Conférence mondiale de l'ITIE placée sous le thème « Au-delà de la transparence ». En effet, le mercredi 22 mai 2013, à la veille de la session plénière d'ouverture de la Conférence, le Conseil d'administration de l'ITIE a tenu sa 23^{ème} réunion au cours de laquelle le Togo a été déclaré "pays conforme à la norme ITIE". Cette déclaration a été faite au Coordonnateur national en présence de la délégation togolaise. Ce dernier, après avoir reçu les félicitations chaleureuses de la présidente du Conseil d'Administration, a remercié tous les membres du Conseil d'administration pour cette décision et leur a exprimé toute la gratitude du gouvernement togolais et des organes de mise en œuvre du processus.

Au cours de cette même réunion, la Côte d'Ivoire a été également déclaré pays conforme ; les Philippines et l'Honduras de leur côté ont été acceptés comme pays candidats. A la suite de cette réunion du Conseil d'administration, s'est tenue l'Assemblée Générale des membres de l'ITIE qui a procédé à l'élection du Conseil d'administration. La Présidente a été reconduite pour un nouveau mandat et le Togo, apprécié pour la qualité de sa mise en œuvre, a été élu au Conseil d'administration et sera représenté par le Coordonnateur national pour le mandat de 2013-2016.

Le jeudi, jour de l'ouverture des travaux de la Conférence, la délégation togolaise a participé aux différentes réunions organisées. Le ton des discussions a été donné par la diffusion de la vidéo de l'annonce de l'engagement de la France et de la Grande Bretagne à adhérer à l'ITIE. Au cours de cette journée, le Togo, à l'instar de tous les pays participants a animé son stand d'exposition. Dans la soirée de ce jeudi, au cours d'une réception générale organisée à l'intention de tous les participants à la Conférence mondiale, la Présidente de l'ITIE a décerné au Togo le "Trophée de cristal", prix de la présidence, pour la meilleure communication ITIE. A cette occasion, la vidéo du Togo qui lui a permis de remporter ce prix a été projetée sur écran géant et la parole a été à nouveau donnée au Coordonnateur national qui s'est dit très heureux de cette récompense et a repris les mots du Premier ministre affirmant que "la mise en œuvre de l'ITIE est devenue une passion aussi bien pour le gouvernement que pour toute la population et il n'y a pas de raison que la transparence ne soit étendue à tous les autres secteurs de la vie socioéconomique du pays".

Le vendredi 24 mai 2013, peu après la cérémonie de clôture de la 6^{ème} conférence mondiale de l'ITIE, les stands d'expositions nationales se sont refermés sur une note de satisfaction totale pour l'ITIE-Togo qui a été au centre des événements de ce rendez-vous des hauts sommets du monde économique et politique. Le défi ainsi annoncé pour le Togo est non seulement de maintenir son nouveau statut de pays conforme, mais de se focaliser davantage sur la qualité de sa mise en œuvre du processus pour rester la référence après conformité.

A l'issue de cette présentation, le Président du Comité de pilotage a donné la parole aux membres pour leurs observations. Les différents intervenants ont souligné que le compte rendu ne mentionne pas les réunions auxquelles ont participé certains membres de la délégation. Sur ce point, le Coordonnateur national a suggéré que tous les participants à la 6^{ème} Conférence mondiale fassent parvenir au Secrétariat technique leurs comptes rendus de participation afin d'étoffer le compte rendu final pour le parfaire.

Le collège de la société civile à ce niveau a souligné le peu d'engouement et la lenteur de la communication autour de la conformité, car elle a élaboré un programme mais attend que les voix officielles l'autorisent à exécuter son programme. Cette inquiétude a amené le Coordonnateur national à aborder le 3^{ème} point de l'ordre du jour.

3. Programme de dissémination du rapport de validation

La dissémination du rapport de validation sera accompagnée de la communication autour du statut de pays conforme et se fera à Lomé, dans les Chefs-lieux des régions administratives et dans les localités minières, a dit le Coordonnateur National. Mais pour le moment le programme n'est pas encore défini, a-t-il ajouté.

A ce niveau, les membres du Comité ont évoqué des problèmes de fonctionnement et de relations entre les différents organes de l'ITIE-Togo. Ils ont alors proposé la mise sur pied d'une Commission, présidée par l'honorable AMEGNONA, pour élucider la question, rapprocher les points de vue et trouver des solutions durables afin de permettre au Togo de connaître un succès plus éclatant durant la phase de conformité.

Le Coordonnateur National a accueilli l'idée favorablement avant de revenir sur les dispositions de la nouvelle norme qui prévoit désormais trois (3) ans pour la validation. Ce qui a permis aux membres du Comité de mieux appréhender l'ampleur du travail qui les attend de même que les enjeux et défis qui restent à lever.

Pour clore le débat, le Président du Comité de pilotage s'est dit également satisfait du consensus dégagé et de la mesure prise pour permettre au Comité de redorer son blason pour son meilleur fonctionnement.

A 12 heures 20 minutes, le Président du Comité de pilotage a clôturé la réunion.

Adopté à Lomé, le 27 décembre 2013

*Pour le Comité de pilotage
Séance ordinaire du 17/06/2013*



Le Coordonnateur national

Didier Kokou AGBEMADON



Le Président

Dammipi NOUPOKOU